

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires
<b>Herausgeber:</b>	Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte
<b>Band:</b>	120 (1978)
<b>Artikel:</b>	Les Cheyletielloses animales en Belgique : Anthropo-Zoonoses parasitaires nouvelles, ou méconnues? : Un cas à Cheyletiella blakei (Smiley, 1970) chez le chat
<b>Autor:</b>	Cotteleer, C. / Famerée, L.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-593225">https://doi.org/10.5169/seals-593225</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Institut National de Recherches Vétérinaires  
Bruxelles

## **Les Cheyletielloses animales en Belgique: Anthrop-Zoonoses parasitaires nouvelles, ou méconnues?**

### **Un cas à *Cheyletiella blakei* (Smiley, 1970) chez le chat**

par C. Cotteleer et L. Famerée<sup>1</sup>

Les Cheyletiella, acariens pellicoles, constituent depuis les travaux taxinomiques de Smiley [20] une entité autonome: la famille des Cheyletiellidae.

La première espèce, découverte dans la fourrure d'un lapin (*Oryctolagus cuniculus* L.) a été décrite en 1878 par Mégnin [12] qui lui attribua le binôme de «*Cheyletus parasitivorax*», mais c'est *Canestrini* [2] en 1886 qui conféra la dénomination de Cheyletiella au nouveau genre. Outre «*Cheyletiella parasitivorax*», on connaît actuellement quatre autres espèces:

Cheyletiella yasguri	(Smiley, 1965) spécifique du chien,
Cheyletiella blakei	(id., 1970) propre au chat,
Cheyletiella furmanni et	{ (id., 1970) particulières au lapin.
Cheyletiella strandtmanni	

*Neveu-Lemaire* [14] considérait naguère ces acariens comme des commensaux de la fourrure des mammifères, vivant en prédateurs aux dépens d'autres arachnides: *Listrophorus*, *Sarcoptes*, etc.

A l'heure actuelle, tous les auteurs s'accordent pour reconnaître à ces parasites un réel pouvoir pathogène. Leur agression entraîne des lésions cutanées locales plus ou moins importantes: exfoliation, irritation, congestion, pouvant conduire à une dermite furfuracée, très prurigineuse, liée souvent à des lésions papuleuses. De plus, et ce n'est pas la moindre des choses, ils sont transmissibles à l'homme.

#### **Cheyletiellose humaine**

A ce jour, seuls les chiens et les chats sont tenus pour responsables des cas d'infestation humaine; ce point de vue pourrait être trop catégorique!

Chez l'homme, la symptomatologie de l'affection est polymorphe. L'atteinte peut se traduire par de petites taches rouges, puis jaunes devenant finement poudreuses voire croûteuses. D'autres fois, apparaissent des lésions urticariennes très prurigineuses, siégeant principalement au tronc et aux membres supérieurs. En tout cas, l'influence nyctémérale dans l'apparition et surtout l'intensité du prurit est marquée. Comme dans diverses maladies d'ailleurs, la réceptivité des individus à la

<sup>1</sup> Adresse des auteurs: 99, Groeselenberg, B-1180 Bruxelles.

cheyletiellose s'avère fort variable. Ainsi, toutes choses égales, au sein d'une même collectivité, certains sujets sont rapidement parasités alors que d'autres résistent longtemps ou peuvent même demeurer indemnes. Nous avons pu vérifier personnellement ce fait. Peut-être faut-il admettre avec *Fernstrom* et *Gentele* [5] que d'aucuns induisent plus facilement certain mécanisme allergique.

Nous ne voulons nullement crier haro sur le chat, mais il faut bien reconnaître qu'une fois de plus, ce malchanceux animal est particulièrement incriminé dans la contamination de l'homme. Il est vrai que le premier cas décrit, de cheyletiellose humaine, lui a déjà été attribué: c'était en 1917. A l'époque, *Lomholt* et coll. [11] relataient, à une réunion de la Société danoise de dermatologie, l'histoire de deux familles atteintes de dermatite due à «*Cheyletiella parasitivorax*»; toutes deux hébergeaient un chat sévèrement infesté. En 1947, toujours au Danemark, *Olsen* et *Roth* [16] rapportent le cas de neuf personnes de Copenhague, ayant été en contact avec des chats angoras parasités; tous présentaient une affection attribuée à la même Cheyletielle. *Moxham* et coll. [13] ont fait état également de deux foyers dans lesquels les chats et leurs propriétaires étaient affligés par «*Cheyletiella parasitivorax*». Dans un de ces foyers, plusieurs membres de la famille souffraient même d'un prurit intense.

Pourtant, les chiens peuvent aussi transmettre ces acariens à l'homme (*Thomsett* [21], *Hewitt* et coll. [7], *Rack* [18], *Bakkers* et *Fain* [1], *Guilhon* et coll. [6], *Humphreys* [9],...); on pourrait mentionner bien d'autres travaux encore.

### Cheyletiellose animale

Les premières relations de cheyletiellose des animaux familiers ont été données en 1917 par *Hirst* [8] pour le chat et en 1940 par *Kuscher* [10] pour le chien; à ce moment, il n'était question que de «*Cheyletiella parasitivorax*», l'espèce-type.

Par la suite, de nombreuses études furent consacrées à ce parasite; en fait, ne s'agissait-il pas parfois de *Cheyletiella* plus spécifiques, telles «*Cheyletiella yasguri*» et peut-être même «*Cheyletiella blakei*»? Entre autres publications, retenons seulement celles de *Davies* [3] en Angleterre, *De Pirila* et *Muromaa* [17] en Suède, de *Niggli* et *Teuscher* [15] en Suisse.

Mais c'est à *Smiley* [19] que nous devons la première identification, en 1965, de «*Cheyletiella yasguri*» chez un jeune schnauzer, comme celle du reste de «*Cheyletiella blakei*» [20], cinq années plus tard, chez un chat originaire d'Ithaca.

Pour notre part, nous avons observé des *Cheyletiella* en Belgique, chez trois lapins, deux chiens (vraisemblablement trois) et chez un chat. Tous les animaux présentaient des lésions cutanées évoquant la gale, le matériel nous était d'ailleurs adressé pour confirmation de ce diagnostic. «*Cheyletiella parasitivorax*» fut effectivement mis en évidence chez les lapins et chez les chiens. Pour gouverne, *Duvivier* [4], praticien du Nord de la France, avait déjà découvert un organisme du genre, en 1973, sur des chiots en provenance de deux chenils belges.

Notons au passage que l'examen d'un des lapins a révélé une infestation mixte par *Cheyletiella* et *Listrophorus*.

Pour n'être pas exceptionnel peut-être, le cas du chat suscite néanmoins davantage d'intérêt. C'est, en effet, la première fois, semble-t-il, qu'une infestation par «*Cheyletiella blakei*» est rapportée en Belgique.

Fortement atteint, l'animal en question, d'origine bruxelloise, montrait une dermite furfuracée très prurigineuse, envahissant la quasi-totalité du corps. Dans les prélèvements de croûtes et de poils réalisés, nous devions trouver trois *Cheyletiella* seulement, de dimensions nettement inférieures ( $356\mu /204\mu$ ) à celles de «*Cheyletiella parasitivorax*». L'examen attentif de ces spécimens, plus spécialement des solénidions (organes sensoriels), nous a permis de les identifier à «*Cheyletiella blakei*» (Smiley, 1970).

Un traitement acaricide adéquat guérit l'animal définitivement et aucune contamination humaine n'a été observée.

Du point de vue de l'épidémiologie, il serait intéressant de savoir si ces acariens font partie d'une faune indigène jusqu'ici méconnue, ou bien s'ils ont été importés, comme nombre de parasites depuis quelques années. Nous ne pouvons répondre actuellement.

Quoi qu'il en soit, nous avons observé «*Cheyletiella parasitivorax*» pour la première fois chez un lapin en 1963 et la découverte de «*Cheyletiella blakei*» chez le chat date de 1977.

Ainsi donc ces acariens prédateurs, considérés longtemps comme inoffensifs, ne le sont absolument pas et atteignent même l'homme. Faut-il parler d'une nouvelle anthropo-zoonose? Nous ne le pensons pas. Mais une fois de plus, les animaux familiers sont malheureusement en cause, inculpés même. Pourtant, nous l'avons dit et répété avec force bien souvent, il y a peu dans ces colonnes encore, ces compagnons sont nécessaires et l'application rationnelle de règles élémentaires d'hygiène limiterait grandement le danger. Encore faut-il que ces règles soient comprises d'abord et respectées ensuite par ceux qui devraient les inculquer.

Pour terminer, nous voudrions ouvrir une parenthèse anecdotique en rapport avec notre propos.

Il y a quelque temps, nous étions consultés au sujet de trois chameaux souffrant de dermite furfuracée étendue et très prurigineuse, surtout chez l'un des sujets. Ce dernier, d'importation récente, semblait du reste à l'origine du mal.

Cliniquement, il était raisonnable de suspecter une gale, ceci d'autant mieux que le propriétaire, en trop bons termes avec ses pensionnaires, était lui-même affligé d'éruption cutanée accompagnée de prurit intense.

Paradoxalement, les divers examens parasitologiques réalisés chez les chameaux n'autorisèrent jamais un diagnostic de gale (ni d'ailleurs de teigne).

Il y a plus: Trois personnes qui s'étaient trouvées, fugitivement pourtant, en contact avec l'environnement immédiat des animaux, furent également contaminées, deux femmes surtout. Après des délais fort variables, allant de 8 jours à plus de 3 semaines pour le représentant masculin, sont apparues alors de petites taches rouges, d'abord nummulaires, très prurigineuses, siégeant de façon préférentielle aux bras et au tronc (à la ceinture surtout).

Par la suite, les lésions, toujours sèches, devenaient pityriasisques. Les circonstances du moment n'ont pas permis d'effectuer un prélèvement pour examen microscopique et... l'application empirique de solution acaricide à base d'hexachlorocyclohexane, répétée à une douzaine de jours d'intervalle, eut définitivement raison des déboires.

Les chameaux ayant bénéficié du même traitement furent aussi durablement guéris.

«....Hélas! qui sait encor  
Si la science à l'homme est un si grand trésor?»  
(Lafontaine, Epître à Huet, Fév. 1687)

En fonction de données épidémiologiques qu'il est impossible de développer ici, mais sans base scientifique formelle, soulignons-le et malgré la négativité des examens parasitologiques, nous avions acquis la conviction à l'époque, qu'il s'agissait d'une gale particulière dont l'auteur nous échappait.

Cheyletiella ou non, il nous échappe toujours.

### Résumé

Après avoir rappelé que les Cheyletiellidés, considérés naguère comme des commensaux de la fourrure des mammifères, pouvaient, en fait, agresser l'homme et les animaux, les auteurs traitent brièvement de la cheyletiellose humaine et animale. Ils décrivent ensuite le premier cas connu en Belgique, semble-t-il, de cheyletiellose féline à «Ch. blakei». Les auteurs se demandent s'il s'agit d'une nouvelle anthropo-zoonose ou d'une zoonose jusqu'ici méconnue. Ils terminent par une anecdote vécue où il est fait état d'un «acarien» énigmatique, une Cheyletiella peut-être.

### Zusammenfassung

Es wird zuerst auf die Möglichkeit hingewiesen, dass die Cheyletiellen (Raubmilben), die gewöhnlich als Kommensalen des Haarkleides von Säugetieren gelten, bei Menschen und Tieren als echte Parasiten auftreten können. Die Cheyletiellose bei Mensch und Tier und der, wie es scheint, erste Fall einer Cheyletiellose durch «Ch. blakei» bei der Katze in Belgien werden kurz beschrieben. Es wird die Frage aufgeworfen, ob es sich um eine neu auftretende Anthropozoonose oder um eine bisher verkannte Zoonose handelt. Abschliessend wird eine Dermatitis bei drei Kamelen beschrieben, als deren Ursache eine Cheyletiella (nicht nachgewiesen!) vermutet wird, da drei Kontaktpersonen eine pruriginöse Hautaffektion entwickelten.

### Riassunto

Si accenna dapprima alla possibilità che i Cheyletidi, acari considerati normalmente innocui commensali del pelame dei mammiferi, possano comportarsi nell'uomo e negli animali come veri parassiti. Si descrivono la cheyletiellosi dell'uomo e degli animali e il primo caso della forma morbosa, dovuta a «Ch. blakei», in un gatto belga. Si solleva il problema se si tratti di una nuova antropozoonosi o di una zoonosi finora misconosciuta. Infine si descrive una dermatite in tre cammelli; si sospetta che l'agente causale di tale episodio morboso sia una Cheyletiella (manca la dimostrazione parassitologica). Il sospetto eziologico è confortato dal rilievo che tre persone in rapporto con gli animali hanno presentato una affezione cutanea pruriginosa.

### Summary

The possibility is stressed that Cheyletidae, usually considered to be innocuous inhabitants of the animal fur, can occasionally behave as real parasites in man and animals. A short description of human and animal cheyletiellosis is followed by the report of the first occurrence of the disease, due to

"Ch. blakei", in a Belgian cat. The question if this is a newly occurring anthrozo-zoonosis or if the disease was simply not recognized before, remains open.

Finally, a dermatitis in three camels is described, which obviously was at the origin of a pruriginous dermatitis in three contact persons. Although parasitological analyses were negative, the possibility of a cheyletiellosis is suspected on clinical grounds.

### Bibliographie

- [1] Bakkers E.J.M., Fain A.: Dermatitis in man and in a dog caused by the mite Cheyletiella yasguri Smiley. Brit. J. Derm. 87, 245–247 (1972). – [2] Canestrini G.: Prospetto dell'acarofauna Italiana, II, Padova, 1886, p. 175/176. – [3] Davies J.H.T.: «Cat itch»: Cheyletiella and Notoedres compared. Brit. J. Derm. 53, 18–24 (1941). – [4] Duvivier B.: Acariose à Cheyletiella sp. Bull. Acad. vét. France 46, 365 (1973). – [5] Fernstrom A.J.B., Gentele H.: Dermatitis caused by mites living on cats. Acta pediat. esp. 49, 752–753 (1960). – [6] Guilhon J., Marchand A., Jolivet G.: Deux nouvelles espèces d'acariens pellicoles en France, responsables d'une dermite furfuracée, prurigineuse, des carnivores domestiques. Bull. Acad. vét. France 46, 399–407 (1973). – [7] Hewitt M., Walton G.S., Waterhouse M.: Pet animal infestations and skin lesions. Brit. J. Derm. 85, 215–225 (1971). – [8] Hirst S.: On the occurrence of a pseudoparasitic mite (Cheyletiella parasitivorax, Mégnin) on the domestic cat. Ann. Mag. Nat. Hist. Series 8, 20, 132–133 (1917). – [9] Humphreys M.: Cheyletiella parasitivorax infestation of the dog. Vet. Rec. 70, 442 (1958). – [10] Kuscher A.: Raubmilben beim Hund. Wien. tierärztl. Mschr. 27, 10–16 (1940). – [11] Lomholt S., Jersild O., Boas H.: To tilfaelde af dyrefnat hos mennesket (Cheyletiella parasitivorax). Hospitalstid. 61, 1098–1099 (1918). – [12] Mégnin P.: Mémoire sur les cheylétides parasites. J. Anat. Physiol., Paris 14, 416–441 (1878). – [13] Moxham J.W., Goldfinch T.T., Heath A.C.G.: Cheyletiella parasitivorax infestation of cats associated with skin lesions of man. New Zeal. vet. J. 16, 50–52 (1968). – [14] Neveu-Lemaire M.: Traité d'entomologie médicale et vétérinaire. Vigot Frères (Paris) 1938. – [15] Niggli H.B., Teuscher E.: Raubmilben (Cheyletiella parasitivorax) als akzidentelle Hautparasiten bei der Katze. Schweiz. Arch. Tierheilk. 101, 107–112 (1959). – [16] Olsen S.J., Roth H.: On the mite, Cheyletiella parasitivorax, occurring on cats, as a facultative parasite of man. J. Parasit. 33, 444–445 (1947). – [17] Pirila V., Muroma A.: Dermatitis caused by mites (Cheyletiella parasitivorax) living on cats. Acta derm. vener., Stockh. 37, 376–381 (1957). – [18] Rack G.: Cheyletiella yasguri Smiley, 1965 (Acarina Cheyletiellidae), ein fakultativ menschenpathogener Parasit des Hundes. Z. Parasitenkde 36, 321–334 (1971). – [19] Smiley R.L.: Two new species of the genus Cheyletiella (Acarina: Cheyletidae). Proc. Ent. Soc. Wash. 67, 75–79 (1965). – [20] Smiley R.L.: A review of the Family Cheyletiellidae (Acarina). Ann. Entomol. Soc. of America 63, 1056–1078 (1970). – [21] Thomsett L.R.: Mite infestations of man contracted from dogs and cats. Brit. med. J. 3, 93–95 (1968).

### REFERATE

#### Sélection de Bibliographie récente

#### Bulletin de la Société des Sciences vétérinaires et de Médecine comparée de Lyon, 79e année, 1977

No 1:

Cottereau Ph.: Aspects économiques et médicaux de l'usage des additifs alimentaires: hormones, antibiotiques et autres thérapeutiques, dans les élevages de type intensif . . . . .	17
Rouzioux J.-M., Lery N. et Barnicaud M.: Incidences toxicologiques éventuelles de la présence, dans les produits d'origine animale, de résidus provenant de l'emploi des additifs alimentaires et de la thérapeutique vétérinaire (antibiotiques exclus) . . . . .	29
Vincent P.: Usage vétérinaire des antibiotiques. Effets secondaires chez l'homme . . . . .	33
Rouzioux J.-M., Barral-Chamaillard C., Ducloux B. et Vincent V.: Intoxications aiguës avec des produits d'usage vétérinaire détournés de leur emploi normal . . . . .	41
Perdrix J.: Modalités et résultats du contrôle des principales denrées d'origine animale . . . . .	47
Perdrix J.: Législation des médicaments vétérinaires . . . . .	51